ASSOCIATION
CONGRES DES NOTAIRES DE FRANCE

35 Rue du Général Foy
75 008 PARIS

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 octobre 2025

+33 (0)1 30 21 30 18 | 34, rue de Penthièvre, 75008 PARIS – France

SOLAES.FR

RICHEMONT CAPERAA AUDIT SAS de Commissariat aux comptes
Compagnie de Paris - Capital 80 000 € - RCS Paris B 481 805 240

ASSOCIATION CONGRES DES NOTAIRES DE FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 octobre 2025

Aux membres de l'ASSOCIATION CONGRES DES NOTAIRES DE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION CONGRES DES NOTAIRES DE FRANCE, relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 mars 2026



Vivien MINGOT
Commissaire aux comptes,
Inscrit auprès de la compagnie
Régionale de Paris

Bilan Actif et Passif

BILAN-ACTIF	Brut	Amort. et dépréciations	Net au 31/10/2025	Net au 31/10/2024	Variation 1
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits assimilés	495 576	406 726	88 850	46 006	42 844
Droit au bail					
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes					
Immobilisations incorporelles	**495 576**	**406 726**	**88 850**	**46 006**	**42 844**
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	287 307	206 910	80 397	101 829	-21 432
Immob. en cours / Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles	**287 307**	**206 910**	**80 397**	**101 829**	**-21 432**
Participations et créances rattachées					
TIAP & autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 465		1 465	1 465	
Immobilisations financières (1)	**1 465**		**1 465**	**1 465**	
Actif Immobilisé	**784 348**	**613 637**	**170 711**	**149 299**	**21 412**
Matières premières et autres approv.					
En cours de production de biens					
En cours de production de services	195 763		195 763	136 600	59 163
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Stocks	**195 763**		**195 763**	**136 600**	**59 163**
Avances et acomptes versés sur commandes	97 278		97 278	619 424	-522 145
Usagers et comptes rattachés	968 496	9 432	959 064	2 766 414	-1 807 351
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	223 109		223 109	570 452	-347 343
Créances (2)	**1 288 883**	**9 432**	**1 279 451**	**3 956 290**	**-2 676 839**
Valeurs mobilières de placement	2 712 413		2 712 413	1 205 500	1 506 913
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2 373 828		2 373 828	1 771 657	602 171
Charges constatées d'avance	8 943		8 943	3 687	5 256
Divers	**5 095 184**		**5 095 184**	**2 980 844**	**2 114 340**
Actif Circulant	**6 579 830**	**9 432**	**6 570 398**	**7 073 734**	**-503 336**
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Prime de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion - Actif					
Total Actif	**7 364 178**	**623 069**	**6 741 109**	**7 223 034**	**-481 924**
Immos financières (1) Dont à moins d'un an (brut)					
Créances (2) Dont à moins d'un an (brut)					

BILAN-PASSIF	Net au 31/10/2025	Net au 31/10/2024	Variation 1
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Ecarts de réévaluation			
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	3 137 810	2 469 024	668 786
Résultat	1 286 104	668 786	617 318
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Fonds propres	**4 423 914**	**3 137 810**	**1 286 104**
Apports			
Legs et donations			
Subventions affectées			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultat sous contrôle			
Droit des propriétaires			
Autres fonds associatifs			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés			
Provisions pour risques	600 000	600 000	
Provisions pour charges			
Provisions pour risques et charges	**600 000**	**600 000**	
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses (2)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 651	1 745	906
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 266 314	2 551 952	-1 285 638
Dettes fiscales et sociales	398 354	439 644	-41 290
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	49 877	491 882	-442 005
Instruments de trésorerie			
Dettes	**1 717 195**	**3 485 223**	**-1 768 028**
Produits constatés d'avance (1)			
Ecarts de conversion - Passif			
Total Passif	**6 741 109**	**7 223 034**	**-481 924**
PCA (1) Dont à plus d'un an			
PCA (1) Dont à moins d'un an	**1 722 816**	**3 485 223**	**-1 762 407**
Emprunts et dettes diverses (2) Dont concours bancaires	**5 621**		**5 621**
Emprunts et dettes diverses (2) Dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

Compte de résultat	du 01/11/2024 au 31/10/2025	du 01/11/2023 au 31/10/2024	Variation valeur 1
Cotisations		**4**	**-4**
Ventes de biens (hors dons en nature)			
Ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service (hors parrainage))	3 300 452	3 384 588	-84 136
Parrainages	2 082 184	1 633 668	448 517
Ventes de biens et services	**5 382 636**	**5 018 256**	**364 380**
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co			
Dons manuels	1 390	1 813	-423
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Ressources liées à la générosité du public	*1 390*	*1 813*	*-423*
Contributions financières	390 000	168 000	222 000
Produits de tiers financeurs	**391 390**	**169 813**	**221 577**
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et tr		1 073 874	-1 073 874
Utilisations des fonds dédiés			
Production immobilisée et en-cours de production	195 763	136 600	59 163
Autres produits	24 521	17 910	6 611
PRODUITS D'EXPLOITATION	**5 994 311**	**6 416 457**	**-422 146**
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	4 073 057	4 480 542	-407 485
Aides financières			
Impôts, taxes et versements assimilés	65 240	95 597	-30 357
Salaires et traitements	400 948	337 536	63 412
Charges sociales	142 142	132 473	9 669
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	51 973	35 544	16 429
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	24 933	36 043	-11 111
CHARGES D'EXPLOITATION	**4 758 293**	**5 117 735**	**-359 442**
Résultat d'exploitation	**1 236 018**	**1 298 722**	**-62 704**
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	27 724		27 724
Autres intérêts et produits assimilés	7 188	2 670	4 518
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen		960	-960
PRODUITS FINANCIERS	**34 912**	**3 630**	**31 282**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provi			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change	17		17
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme			

Compte de résultat	du 01/11/2024 au 31/10/2025	du 01/11/2023 au 31/10/2024	Variation valeur 1
Autres charges financières			
CHARGES FINANCIERES	**17**		**17**
Résultat Financier	**34 895**	**3 630**	**31 265**
Résultat courant avant impôts	**1 270 913**	**1 302 352**	**-31 439**
Sur opérations de gestion	226 563		226 563
Sur opérations en capital			
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**226 563**		**226 563**
Sur opérations de gestion	17 388	6 455	10 933
Sur opérations en capital	8 131	21 935	-13 805
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.		600 000	-600 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**25 518**	**628 390**	**-602 872**
Résultat exceptionnel	**201 044**	**-628 390**	**829 434**
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices	185 853	5 176	180 677
EXCEDENT OU DEFICIT	**1 286 104**	**668 786**	**617 318**
Dons en nature	1 650 172	1 247 060	403 112
Prestations en nature	208 400	208 400	
Bénévolat			
TOTAL	**1 858 572**	**1 455 460**	**403 112**
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens	-208 400	-208 400	
Prestations en nature			
Personnel bénévole	-1 650 172	-1 247 060	-403 112
TOTAL	**-1 858 572**	**-1 455 460**	**-403 112**

I - Préambule

Préambule

Présentation de l'association

L'association ASSOCIATION CONGRES DES NOTAIRES DE FRANCE est une association qui organise chaque année le Congrès national des notaires. Laboratoire d'idées de la profession notariale, il a pour mission d'étudier l'évolution du droit, d'élaborer des propositions de réformes juridiques et de contribuer au débat législatif, au service de la sécurité juridique et de l'intérêt général.

En application de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les membres du conseil d'administration de l'Association ne perçoivent pas de rémunération ni ne bénéficient d'avantages en nature.

Présentation de l'exercice

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2024 au 31/10/2025 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, constituent l'annexe et font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association qui s'est réuni le mercredi 4 février 2026.

Objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre :

L'association à pour objet social : l'organisation des congrès des notaires de France.

Les congrès ont pour but d'étudier tous problèmes d'ordre juridique, économique ou technique en rapport avec l'activité notariale. Leur action se manifeste par tous moyens et notamment par la rédaction de rapports, la présentation de communications et l'adoption de propositions.

Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes présentés sont ceux du 121è congrès qui s'est déroulé à Montpellier du 24 au 26 septembre 2025.

Afin de réaliser son objet social qui est de produire et de livrer sa réflexion juridique annuelle, l'Association a mis en œuvre durant l'exercice des activités principales et des activités accessoires génératrices des résultats suivants :

• Le résultat comptable avant impôts s'établit à 1 472M€
• Le résultat fiscal avant impôts s'établit à 760M€.
• Le résultat net après impôts sur les bénéfices ressort à 1 286 M€.

Ce résultat est impacté de deux régularisations :
• 18 K€ de produits relatifs aux congrès des années antérieurs
• 186 K€ des intérêts moratoires et indémnités au titre de l'article 700 perçus au titre d'un litige déduction faite des frais de justice engagés.

Renseignements généraux

II - Principes et méthodes comptables

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/10/2025 ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Code de commerce et aux dispositions prévues par l'Autorité des Normes Comptables du règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif publié par l'ANC.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices. et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements comptables

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont fait l'objet d'aucune modification par rapport à l'exercice précédent.

III - Postes de l'actif du bilan

Etat des immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciel: 1 à 3 ans.
Installations générales : 10 ans
Mobilier : 3 à 5 ans
Matériel de bureau : 3 à 5 ans
Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie sont comptabilisés à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. À la clôture de l'exercice, ils sont évalués à leur valeur probable de négociation et si cette valeur est inférieure à la valeur de comptabilisation, une provision pour dépréciation est constituée.

IV - Tableau des immobilisations

		Augmentations	
Cadre A	Val. brute début exerc.	Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles	**423 432**		**72 144**
Frais d'établissement R&D			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorpo.	423 432		72 144
Immobilisations corporelles	**286 066**		**1 241**
Terrains			
Construc. sur sol propre			
Construc. sur sol d'autrui			
Install. géné., agenc. et aménag. des construc.			
Install. techniques, mat. et outillage indus.			
Install. géné., agenc. et aménag. divers	178 798		
Mat. de transport			
Mat. de bureau et inform., mobilier	107 267		1 241
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés			
Immobilisations financières	**1 465**		**0**
Participations éval. mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 465		
Total général	**710 963**		**73 385**

Cadre B	Diminutions			
	Par virement	Par cession	Val. brute fin exerc.	Réévaluations val. orig.
Immobilisations incorporelles	**0**	**0**	**495 576**	
Frais d'établissement R&D	0			
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorpo.	0		495 576	
Immobilisations corporelles	**0**	**0**	**287 307**	
Terrains	0			
Construc. sur sol propre	0			
Construc. sur sol d'autrui	0			
Install. géné., agenc. et aménag. des construc.	0			
Install. techniques, mat. et outillage indus.	0			
Install. géné., agenc. et aménag. divers	0		178 798	
Mat. de transport	0			
Mat. de bureau et inform., mobilier	0		108 509	
Emballages récupérables et divers	0			
Immobilisations corporelles en cours	0			
Avances et acomptes	0			
Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	**0**	**0**	**1 465**	
Participations éval. mise en équivalence	0			
Autres participations	0			
Autres titres immobilisés	0			
Prêts et autres immo.financières	0		1 465	
Total général	**0**	**0**	**784 348**	

V - Tableau des amortissements

Tableau des amortissements : situation et mouvements de l'exercice

Cadre A	Val. début exerc.	Augm. dotation	Dimin. Sorties/Reprises	Val. fin exerc.
Immobilisations incorporelles	**377 427**	**29 300**	**0**	**406 726**
Frais d'établissement R&D	0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorpo.	377 427	29 300	0	406 726
Immobilisations corporelles	**184 234**	**22 673**	**0**	**206 908**
Terrains	0	0	0	0
Construc. sur sol propre	0	0	0	0
Construc. sur sol d'autrui	0	0	0	0
Install. géné., agenc. et aménag. des construc.	0	0	0	0
Install. techniques, mat. et outillage indus.	0	0	0	0
Install. géné., agenc. et aménag. divers	82 154	18 993	0	101 147
Mat. de transport	0	0	0	0
Mat. de bureau et inform., mobilier	102 081	3 681	0	105 761
Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Total général	**561 661**	**51 973**	**0**	**613 634**

VI - Etat des créances

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus de 1 an
De l'actif immobilisé	**1 465**	**0**	**1 465**
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	1 465	0	1 465
De l'actif circulant	**1 178 758**	**1 177 520**	
Clients, usagers, et comptes rattachés	11 318	11 318	
Autres créances clients, usagers, adhérents	957 177	957 177	
Personnel et comptes rattachés		0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		0	
Impôts sur les bénéfices		0	
Taxe sur la valeur ajoutée	175 705	175 705	
Autres impôts taxes et versements assimilés		0	
Divers	1 238		
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	24 377	24 377	
Charges constatées d'avance	8 943	8 943	
Total général	**1 180 223**	**1 177 520**	**1 465**
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			

VII - Informations passif bilan

Postes de passif du bilan

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges, est comptabilisée dès qu'il existe une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, nettement précisée quant à son objet, dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Tableau de variation des fonds propres (ANC 2019-04)

Variation des fonds propres	A l'ouverture exerc.	Affectation résultat	Augm.	Diminution / Consommation	A la clôture exerc.
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves (1)					
Report à nouveau (2)	2 469 024	668 786			3 137 810
Excédent ou déficit de l'exercice (3)	668 786	-668 786	1 286 104		1 286 104
Situation nette					
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
Total	**3 137 810**	**0**	**1 286 104**		**4 423 914**
(1) Dont acti. Sociales/médico-sociales sous gest. contrôlée					
(2) Dont acti. Sociales/médico-sociales sous gest. contrôlée					
(3) Dont acti. Sociales/médico-sociales sous gest. contrôlée					

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité

Rubrique	Exercice N	Exercice N-1
Résultat comptable	**1 286 104**	
Reprise du résultat antérieur		
Excédent ou déficit effectif global	**1 286 104**	
Dont résultat effectif sous gestion propre		
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée		

VIII - Tableau des provisions et dépréciations inscrites au bilan

			Dimin : reprises exerc.		
Provisions	Montant deb. exerc.	Augm. dot. exerc.	Utilisées	Non utilisées	Montant fin exerc.
Prov. réglementées					
Prov. gisements miniers & pétroliers					
Prov. investissements					
Prov. prêts d'installation					
Autres Prov. réglementées					
Prov. pour risques et charges	**600 000**	**0**		**0**	**600 000**
Prov. litiges					
Prov. garanties données aux clients					
Prov. pertes sur marchés à terme					
Prov. amendes et pénalités					
Prov. pertes de change					
Prov. pensions et obligations similaires					
Prov. impôts					
Prov. renouvellement des immo.					
Prov. grosses réparations					
Prov. charges sociales et fiscales sur CP					
Autres Prov. pour risques et charges	600 000				600 000
Prov. pour dépréciations	**9 432**	**0**		**0**	**9 432**
Sur immo. incorpo.					
Sur immo. corpo.					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immo. finan.					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	9 432				9 432
Autres dépréciations					
Total général	**609 432**	**0**		**0**	**609 432**

Dotations et reprises	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Dotations			
Reprises			

IX - Etat des dettes

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établiss.s de crédit (1)	**5 621**		**5 621**	
- à un an maximum à l'origine	5 621		5 621	
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 266 314	1 266 314		
Personnel et comptes rattachés	26 079	26 079		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 702	35 702		
Impôts sur les bénéfices	185 853			
Taxe sur la valeur ajoutée	149 060	149 060		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	1 660	1 660		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	52 528	52 528		
Produits constatés d'avance				
Total général	**1 722 816**	**1 531 342**	**5 621**	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				

X - Informations compte de résultat

Postes du compte de résultat

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Au titre de l'exercice clos au 31 octobre 2025, les produits exceptionnels comprennent principalement les intérêts moratoires et indémnités au titre de l'article 700 perçus au titre d'un litige.

XI - Autres informations

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'association est de 8 salariés.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre de l'année s'élèvent :

- Audit légal des comptes : 10 650 € H.T.

- Honoraires autres que la certification légale des comptes : 0€ H.T.

Contributions volontaires en nature (CVN)

Les contributions volontaires en nature (CVN) représentent l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association des biens ou d'autres services à titre gratuit.

L'ACNF bénéfice de contributions volontaires en nature qui sont présentées en pied du Compte de résultat pour un montant de 1 858 572 euros pour l'exercice clos le 31 Octobre 2025.

Elles font aussi l'objet d'une note en annexe aux comptes.

Par nature de contributions volontaires en nature, l'ACNF bénéficie de bénévolat, et de mise à disposition.

Règles de traduction :

Les règles de traduction retenues sont les suivantes.

Benevolat :

Au titre d'un exercice, les équipes travaillent pour finaliser le congrès qui se déroule sur l'exercice, mais lancent les travaux des 2 congrès suivants. De ce fait, au 31 Octobre 2025, les bénévoles ayant oeuvré l'ont fait au titre des 120è, 121è, 122è et 123è Congrès des Notaires.

Des équipes sont constituées pour répondre à l'ensemble des besoins.

On distingue ainsi les équipes suivantes:

- Directoire
- Rapporteurs
- Rapporteurs de synthèse
- Professeurs assurant les formations durant les congrès.

Un nombre de jours d'intervention par semaine est planifié pour chaque équipe, et chaque équipe est constituée de plusieurs personnes engagées pour assurer leur rôle. Un taux journalier est lié à chaque équipe correspondant à 2 fois, 8 fois et 16 fois le SMIC chargé (Directoire, Rapporteurs et Rapporteurs de synthèse).

Au titre du 121è congrès, le travail des bénévoles a représenté 1 219 jours, valorisés 981 989 euros. La valorisation des temps passés par les professeurs pour les formations du 121è congrès est de 28 512 euros

Au titre du 122è congrès, le travail des bénévoles a représenté 827 jours, valorisés 668 183 euros.

Le bénévolat est ainsi valorisé pour 1 650 172 euros au titre de l'exercice clos le 31 Octobre 2025.

Pour rappel, les heures consacrées à la tenue des instances statutaires ne sont pas valorisées dans les comptes annuels.

Mise à disposition :

L'ACNF bénéficie de la mise à disposition pour 13 personnes de la base de données Lexis360 Notaires et de la base de données Defrenois. La valorisation de cet outil mis à disposition est de 208 400 euros (2 équipes en bénéficient : 121è et 122è congrès, soient 26 personnes). L'ACNF bénéficie également de l'accès aux 5 bases des CRIDONS.